

0101914

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.F.1044 KIGALI

Kigali, le 02 JUILLET 1985

N° 2441 /15.00

*Cl  
Rwanda  
2/7/85*

Madame NTABANGANYINKA Vérédiane  
C/o Atelier des Jeunes Filles  
de RAMBURA  
GISENYI

Madame,

Suite à votre demande d'emploi, j'ai  
l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes affectée à  
l'Atelier des Jeunes Filles de RAMBURA en qualité d'animatrice.

Veuillez trouver en annexe votre  
contrat de travail.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM

*[Signature]*  


C.I.I.à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture  
GISENYI
- Monsieur le Directeur Général  
au MIJEUCCOOP (Tous) *Desal*  
K I G A L I
- Responsable de l'Atelier de RAMBURA  
GISENYI
- Monsieur le Chef de Bureau  
"Gestion des Crédits" au MIJEUCCOOP  
K I G A L I